

Pour un traité contraignant en direction des multinationales, Attac 65 se mobilise ! (Communiqué)

Du 11 au 19 octobre se tient la semaine mondiale d'actions contre l'impunité des multinationales. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre de la campagne européenne : « Stop à l'impunité des multinationales ».

Dans le cadre de cette campagne "Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales", une action simple est proposée par Attac 65 contre une multinationale

LE SAMEDI 19 OCTOBRE à 10 heures, parking du Mac Do (rond point rte de Lourdes, av Aristide Briand).

En fin de matinée, Attac 65 tiendra un stand avec information au public place Verdun. Il s'agira de sensibiliser les citoyen.ne.s au pouvoir des multinationales bien trop grand sur nos vies, notre avenir et la planète. Du matériel d'information sera mis à disposition pour tou.te.s et il sera possible de signer la pétition en ligne sur place.

En janvier 2019, Attac France et les membres de la campagne européenne « Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales » lançaient une pétition(1), qui a récolté la signature de plus de 656 000 citoyens européens à ce jour. Cette campagne dénonce la justice parallèle qui protège les entreprises multinationales et demande l'introduction de régulations les contraignant à respecter les droits humains et l'environnement.

A ce jour, près de 3 400 traités de commerce et d'investissement protègent les intérêts des multinationales par le biais de mécanisme d'arbitrage entre investisseurs et États, alors qu'aucun texte international juridiquement contraignant ne garantit qu'elle respecte les droits humains et de l'environnement tout au long de leur chaîne de production. Du 14 au 18 octobre, auront lieu d'importantes négociations : à Genève sur le projet d'un traité onusien contraignant encadrant les activités des multinationales et donnant aux victimes de leurs agissements un plein et entier accès à la justice ; à Vienne sur la mise en œuvre d'une cour multilatérale sur les investissements qui reviendrait à re-légitimer et généraliser les mécanismes d'arbitrage entre investisseurs et État.